



Assemblée générale

Distr. générale
7 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 93e séance plénière, le 31 janvier 2002, l'Assemblée générale a décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, qui avait été renvoyée à la Troisième Commission :

68. Prévention du crime et justice pénale (point 110)¹.

2. À sa 95e séance plénière, le 11 mars 2002, l'Assemblée générale a décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, qui avait été renvoyée à la Deuxième Commission :

69. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (point 107)².

3. À sa 99e séance plénière, le 22 mai 2002, l'Assemblée générale a décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, qui avait été renvoyée à la Deuxième Commission :

70. Environnement et développement durable :

a) Mise en oeuvre d'Action 21 et du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 [point 98 a)]³.

4. À sa 100e séance plénière, le 6 juin 2002, l'Assemblée générale a décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, qui avait été renvoyée à la Cinquième Commission :

17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :

¹ Voir A/56/PV.93.

² Voir A/56/PV.95.

³ Voir A/56/PV.99.



b) Nomination de membres du Comité des contributions [point 17 b)]⁴.

5. À sa 109e séance plénière, le 23 juillet 2002, l'Assemblée générale a décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, qui avait été renvoyée à la Deuxième Commission :

71. Mise en oeuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire (point 102)⁵.

6. À la même séance, l'Assemblée générale a également décidé d'examiner aussi directement en séance plénière la question suivante, relevant du point 119 de l'ordre du jour, qui avait été renvoyée à la Troisième Commission :

72. Questions relatives aux droits de l'homme :

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales [point 119 b)]⁶.

⁴ Voir A/56/PV.100.

⁵ Voir A/56/PV.109.

⁶ Ibid.